

Promotion de la santé et prévention – les comportements de santé modifiables :

Journée Cœur Vaisseaux Cerveau 2019

Homa ATTAR COHEN, PhD

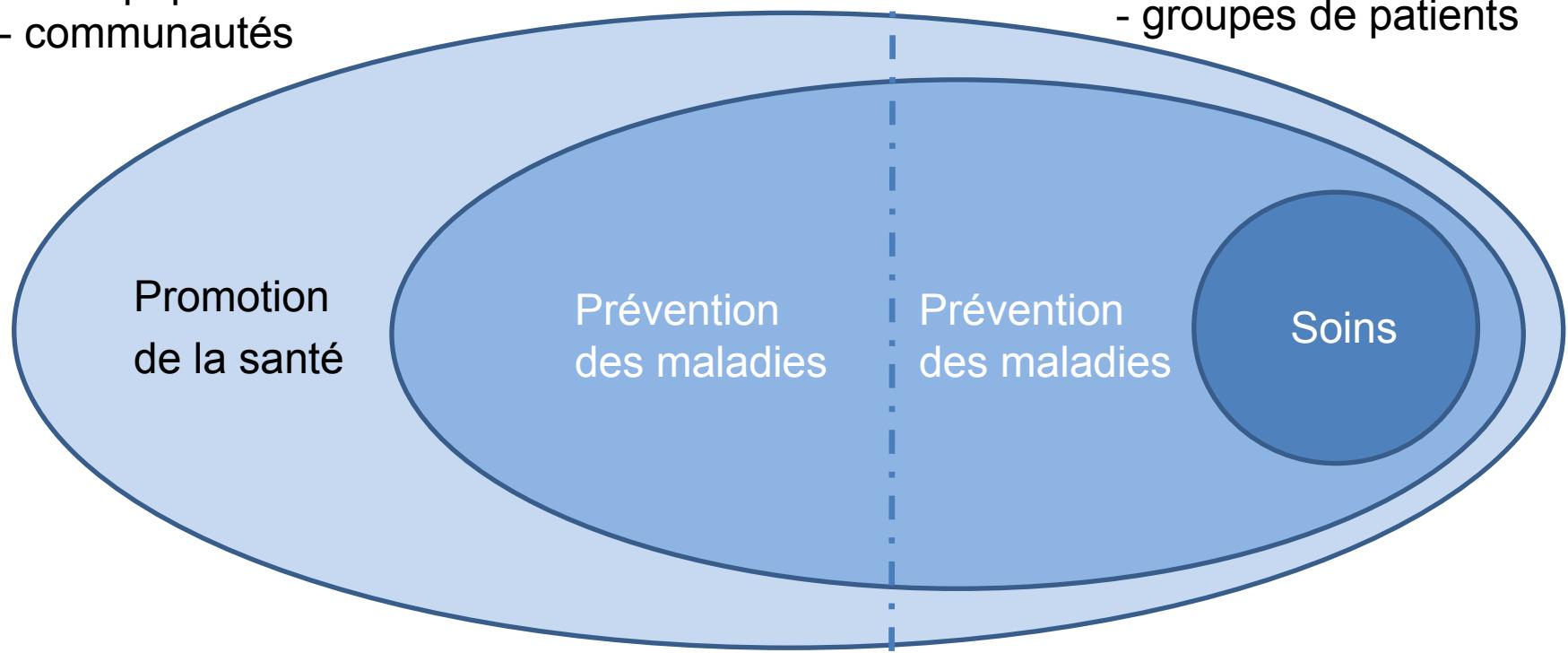
Responsable de secteur promotion de la santé et prévention
Service du médecin cantonal, Direction générale de la santé



Périmètre des actions et populations cibles

Groupe cible :

- personnes d'une population
- "sub-populations"
- communautés



Groupe cible :

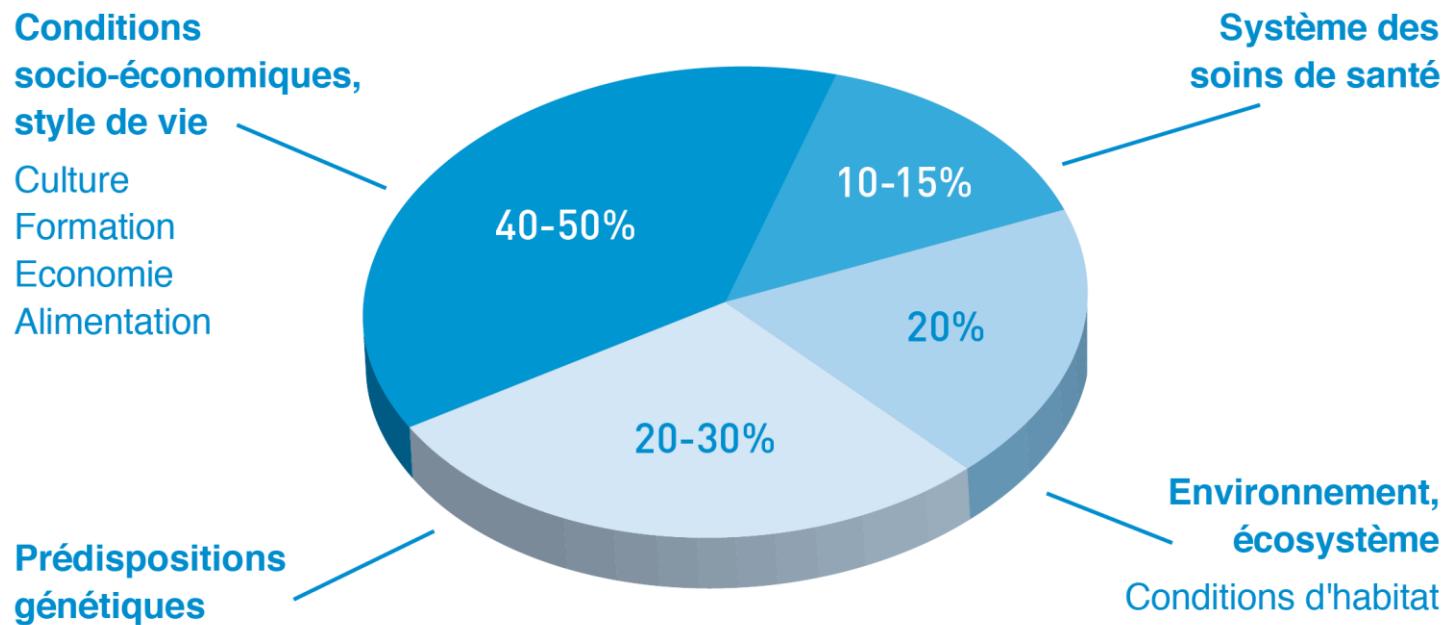
- patients
- entourage
- groupes de patients

Facteurs de protection / de risque :

Condition socio-économique et style de vie
Environnement et écosystème

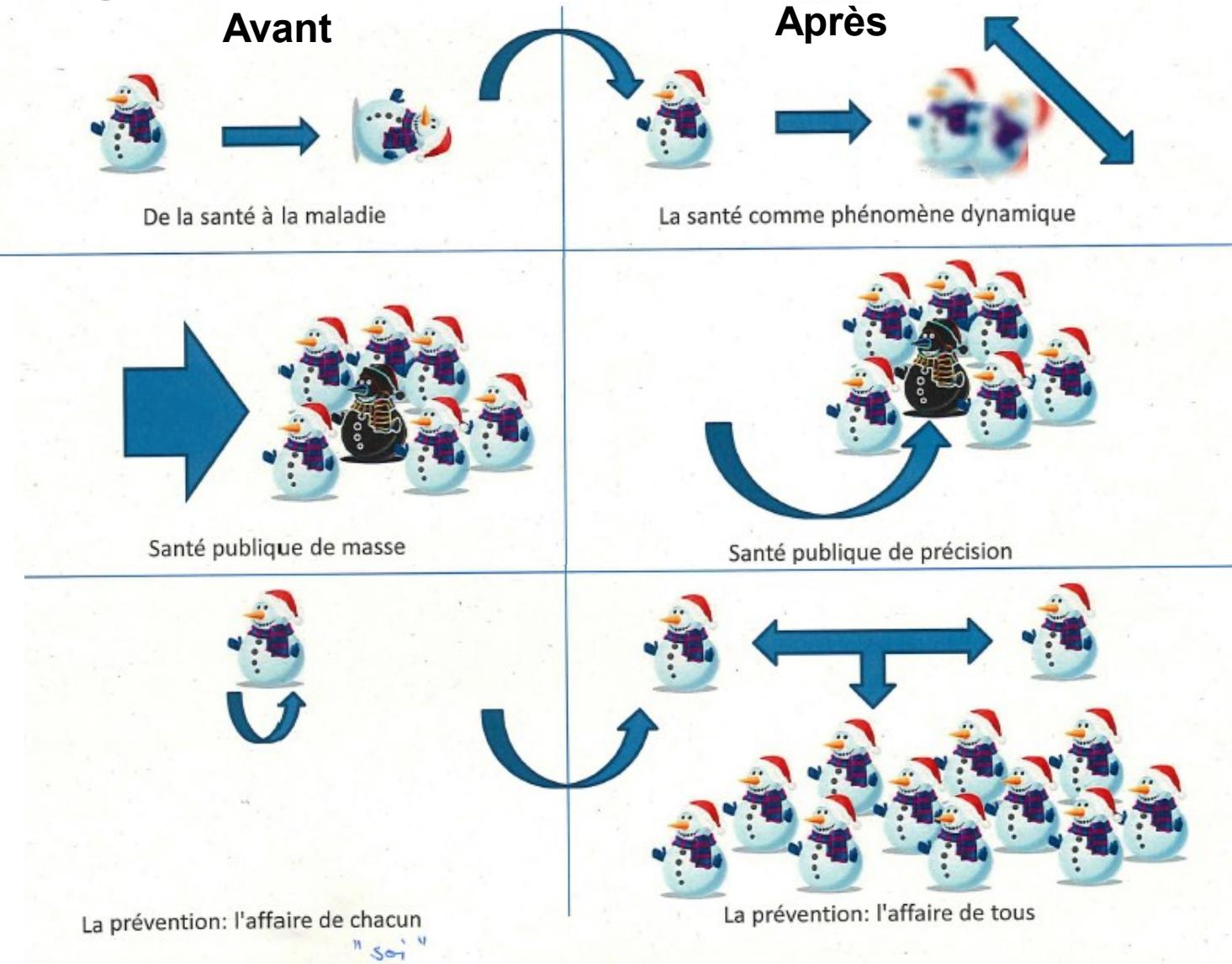
Déterminants de la santé

Facteurs d'influence sur la santé > 60% déterminants modifiables



Source : adapté de « Spectra Prévention et promotion de la santé » N°58

Paradigmes et concepts



Promotion de la santé dans le canton de Genève

- **Vision**

- A l'horizon 2030, le canton de Genève se situe à l'avant-garde en matière d'espérance de vie en **bonne santé et de bien-être physique, mental et social**

- **Mission**

- Le canton de Genève met en œuvre une politique de promotion de la santé et de prévention qui répond aux **besoins de santé de l'être humain durant toutes les phases de la vie, en portant une attention particulière aux besoins des populations les plus exposées aux inégalités de santé.**
 - Cette politique agit de façon multisectorielle autant sur **l'environnement physique et socio-économique que sur les facteurs comportementaux, les système de santé et encore le cadre légal.**

8 axes stratégiques



01
Un environnement physique propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé



02
Un contexte socio-économique favorable à la santé



03
Une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé



04
Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé



05
Un environnement professionnel sain



06
Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement



07
Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention



08
Des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé

Santé mentale – thématique transversale à travers tous les axes et actions

Plan cantonal 2019 2023 les 21 actions prioritaires en un coup d'œil!

AXE 1 Un environnement physique propice à un mode de vie sain et exempt de risques pour la santé		AXE 2 Un contexte socio-économique favorable à la santé		AXE 3 Une population informée et capable d'agir en faveur de sa santé		AXE 4 Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé	
Priorité	Promouvoir un aménagement du territoire propice au bien-être et à un mode de vie favorable à la santé.	Priorité	Promouvoir des conditions sociales et économiques favorables à la santé.	Priorité	Sensibiliser la population à ses capacités d'agir en faveur de sa santé et renforcer ses compétences dans ce domaine.	Priorité	Garantir des conditions de naissance favorables à la santé.
Priorité	Réduire les risques sanitaires liés à l'exposition à des substances toxiques, des agents infectieux ou d'autres facteurs de risque environnementaux.	Priorité	Réduire à 6 ans pour les femmes (7,6 en 2010) et 3,5 ans pour les hommes (4,9 en 2010) l'écart en matière d'espérance de vie en bonne santé entre la population résidente suisse et étrangère ¹	Priorité	Augmenter à 73% la proportion des personnes résidant à Genève pratiquant au moins cinq jours par semaine une activité physique d'intensité moyenne pendant plus de 30 minutes (63,6% en 2012)	Priorité	Augmenter de 5% la proportion des mères et/ou des pères bénéficiant d'un entraînement post-natal après la sortie de la maternité
Priorité	> Prendre en considération les aspects de santé lors de la mise en œuvre du Plan directeur cantonal 2030	Priorité	> Crée un dispositif de lutte contre les inégalités de santé affectant les personnes migrantes	Priorité	> Renforcer les compétences en santé des groupes cibles les plus exposés aux inégalités de santé, notamment par le biais de la médiation communautaire	Priorité	> Renforcer le dispositif d'entretien périnatal et en améliorer l'accès pour toutes les femmes enceintes dès le troisième mois de grossesse
AXE 5 Un environnement professionnel sain		AXE 6 Bien-être et qualité de vie dans le vieillissement		AXE 7 Un système de santé performant en matière de promotion de la santé et de prévention		AXE 8 Des bases légales et des conditions cadres favorables à la santé	
Priorité	Promouvoir des conditions de travail favorables au bien-être physique et psychique et prévenir les risques psychosociaux.	Priorité	Favoriser le maintien de l'autonomie, le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées le plus longtemps possible.	Priorité	Prévenir les risques épidémiques.	Priorité	Disposer des bases légales et d'un cadre structurel adaptés aux besoins et aux connaissances en matière de promotion de la santé et de prévention.
Priorité	Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les traumatismes liés aux conditions de travail et aux accidents.	Priorité	> Soutenir, encourager et valoriser les initiatives intergénérationnelles en particulier le programme «Une heure par mètre carré (1h par m ²)» pour favoriser la participation sociale des personnes âgées au sein de la collectivité	Priorité	Maintenir à 95% le pourcentage des deux ans protégés avec deux doses de vaccin contre la rougeole (95% en 2016)	Priorité	> Aligner au plus près les bases légales cantonales en vue d'une application volontaire des conditions prévues par la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) à Genève
Priorité	> Créer une consultation spécialisée interdisciplinaire sur la santé au travail	Priorité	Réduire à 25% la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus déclarant avoir été victime d'une chute (26,7% en 2012)	Priorité	> Atteindre les objectifs de l'OMS en matière d'élimination de la rougeole	Priorité	Augmenter de 5% le nombre de contrôles de l'interdiction de fumer dans les lieux publics
Priorité	Augmenter à 25% le pourcentage de la population active occupée de 15 à 64 ans n'étant confrontée à aucun risque physique au travail pendant au moins un quart du temps de travail (20% en 2012)	Priorité	> Favoriser la détection précoce des maladies chroniques et des risques d'atteintes à la santé.	Priorité	Promouvoir et soutenir la prévention en pratique clinique.	Priorité	> Interdire la vente et la remise de tabac et produits succédanés ou dérivés aux mineurs
Priorité	> Créer un concept sport et santé au sein de la police genevoise pouvant être reproduit à plus grande échelle	Priorité	> Crée un dispositif pour améliorer la prévention et la détection de la fragilité des personnes âgées	Priorité	Augmenter à 48% la proportion de femmes concernées qui ont été dépistées contre les cancers du col de l'utérus et du sein dans les douze derniers mois (43% en 2012)	Priorité	Participation du département chargé de la santé à toute élaboration ou mise à jour de bases légales cantonales en lien avec la santé
Priorité	Prévenir les atteintes à la santé résultant de l'exposition à des substances toxiques en milieu professionnel.	Priorité	Réduire à 11% de femmes et 18% d'hommes la proportion de travailleurs actifs occupés de 15 à 64 ans confrontés à un risque d'exposition aux produits nocifs ou toxiques au travail (16% de femmes, 23% d'hommes en 2012)	Priorité	> Déployer un programme cantonal de dépistage du cancer colorectal et encourager la participation de la population cible	Priorité	> Etablir un processus permettant au département chargé de la santé d'être co-rapporteur lors de l'élaboration ou la mise à jour de nouvelles lois en lien avec la santé
Priorité	> Sensibiliser la population active sur les risques liés à l'exposition à des substances dangereuses en milieu professionnel	Priorité	Réduire à 10 indicateurs de santé sont définis, récoltés et utilisés pour guider la politique publique (par exemple le nombre de consultations de dépistage contre le diabète ou l'hypertension).	Priorité	> Assurer la surveillance de l'état de santé de la population.	Priorité	

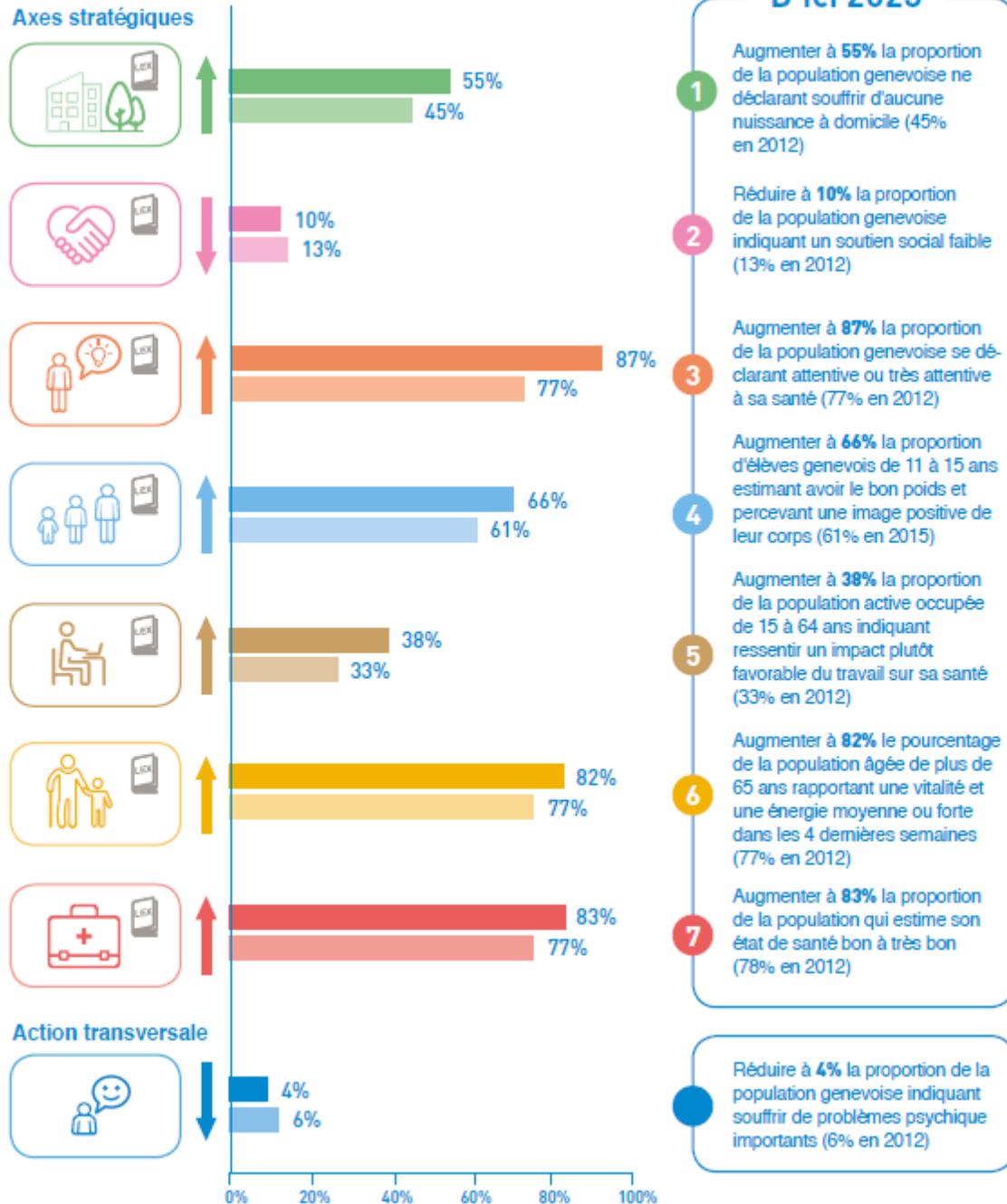


preventionsante.ge.ch

Objectives & valeurs cibles

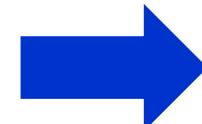
Indicateurs de perception

quantitatif &
qualitatif



Coordination de la mise en œuvre de la politique cantonal de promotion

- **Rôle** : Initiateur de prestations, dialogue, accompagnateur
- **Objectif** : Créer et déployer des actions en phase avec les besoins du terrain et de la politique cantonale
- **Partenaires** :
 - Départements et Service de l'Etat
 - Organismes publiques
 - > 60 associations sur Genève, expertise et expérience du terrain



3 exemples

Associations partenaires



RESILIAM



femmesTISCHE

Parlons ensemble de santé,
d'éducation et d'intégration

première
ligne

ASSOCIATION GENÈVE DE
RÉDUCTION DES RISQUES
LIÉS AUX DROGUES



CTAS

CENTRE DE CONSULTATION SPÉCIALISÉ DANS LE
TRAITEMENT DES SÉQUELLES D'ABUS SEXUELS
ET D'AUTRES TRAUMATISMES >



FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
GENÈVE



02



Un contexte
socio-économique
favorable à
la santé

Actions (exemple)

Action 2.2 : Mettre en œuvre un plan de mesures de prévention des atteintes à la santé affectant les personnes actives dans les secteurs professionnels à forte pénibilité et/ou faible niveau de qualification

Objectif Enrayer la progression des inégalités de santé affectant les personnes occupant des emplois peu qualifiés, mal rémunérés et particulièrement exigeants sur le plan physique.

**Determinants of inequalities in life expectancy:
an international comparative study of eight risk factors**

1. le tabac, 2. le revenue et 3. le surpoids

*Lancet Public Health 2019;
4: e529-37*



Des enfants qui naissent, se développent et atteignent l'âge adulte dans des conditions favorables à la santé

Actions (exemple)

Action 4.3 : Renforcer l'offre d'interventions à disposition des professionnels en milieu scolaire pour prévenir ou diminuer la prise de risques lors de consommations de substances chez les jeunes

Objectif Réduire l'usage et les consommations problématiques d'alcool, de tabac et de cannabis chez les jeunes.

Rôle : Prioriser cette action par rapport aux données disponibles, ouvrir les portes des institutions, dialogue

Partenaire : Carrefour addictionS – FEGPA



Une population
informée et
capable d'agir
en faveur
de sa santé

Actions (exemple)

Action 3.1 : Renforcer les compétences en santé des groupes cibles les plus exposés aux inégalités de santé, notamment par le biais de la médiation communautaire

Objectif Renforcer les compétences en santé des populations les plus exposées à la vulnérabilité socio-économique et aux inégalités de santé par le biais de la médiation communautaire et de l'action ciblée sur le terrain.

Rôle : Prioriser cette action par rapport aux besoins et aux attentes, ouvrir les portes des institutions, dialogue

- Approche citoyenne, participation
- Lire et Ecrire – capacitation à tout niveau de formation
- Nouvelle rubrique site Planète Santé –Promotion
- Projet Specchio

Partenaires : Unité d'épidémiologie populationnelle HUG-Univ, GenevaLab, associations

Etude populationnelle "Specchio" cadre de monitorage et évaluation



Plan cantonal

de promotion de la
santé et de
prévention 2019 -
2013

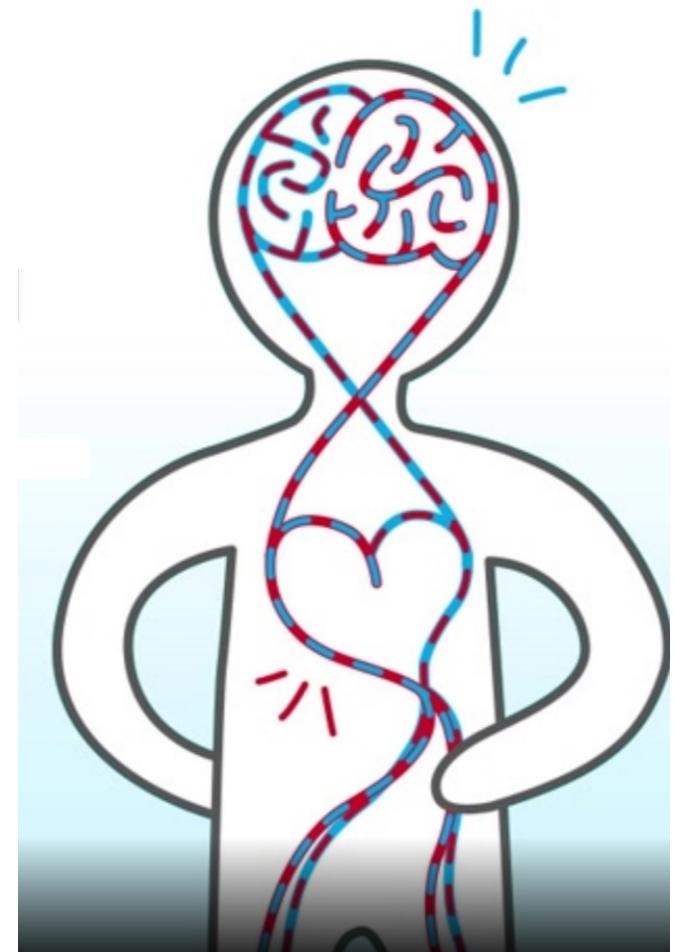
Indicateurs de
perception et
quantitatifs

Quizz et articles

Planète Santé, www.planetesante.ch
vivonsmieux.ch <https://vivonsmieux.ch>

Déterminants de la santé modifiables

- Comportement, style de vie
 - tabac, alcool, alimentation, sport
 - santé sexuelle, prise de risques
- Capacitation de soi
- Santé mentale

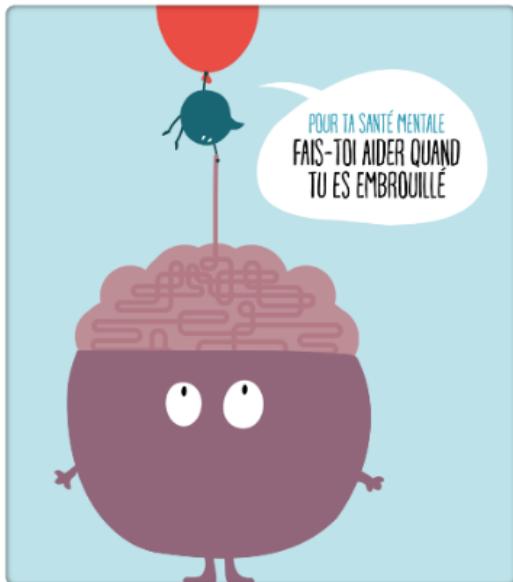


Santé mentale

ça se cultive
ça s'entretient
et ça se propage



Pour la promotion de la santé mentale dans les cantons latins
www.SantéPsy.ch



En vous remerciant



preventionsante.ge.ch